



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

17 Juin 2020



Date d'affichage

17 Juin 2020



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 28

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 JUIN 2020 A 20 H 00

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL
KAPPE SOPIO

POUVOIR :

Madame Rose-Marie LAINÉ à Monsieur François GAINETTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Éric DECLUY a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 10 Juin 2020 a été approuvé à l'unanimité

N° 20.1892 – OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – ANNEE 2020

N° 20.1892 – OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – ANNEE 2020

Chaque année, après le vote du budget, le Conseil Municipal se prononce sur le montant des subventions de fonctionnement accordées au secteur associatif et au C.C.A.S.

Les Commissions « Sports » et « Finances » réunies le 16 Juin dernier vous proposent les montants suivants pour l'année 2020 :

	Subventions ordinaires	Subventions exceptionnelles	Vote
SERVICE SOCIAL			
C.C.A.S.	120 000 €		A l'unanimité
ASSOCIATIONS CULTURELLES			
ACTIONS CULTURELLES	855 €		A l'unanimité
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	900 €		A l'unanimité
ATELIERS FEMININS	270 €		A l'unanimité
C.A.S. DU PERSONNEL COMMUNAL	1 200 €		A l'unanimité
CLUB DE L'AMITIE 3EME AGE	200 €		A l'unanimité
COMITE DE CHIESINA UZZANESE	1 000 €	1 000 € (1)	A l'unanimité
COMITE DE JUMELAGE TAMBAGA	400 €		A l'unanimité
ET VOILI & VOILA	128 €		A l'unanimité
POLYSONGS	300 €		A l'unanimité
U.N.R.P.A.	600 €		A l'unanimité
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
FOOTBALL CLUB SAINT-MEMMIE	1 200 €	500 €	A l'unanimité
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000 €		A l'unanimité
LES VOLLEYEURS MENGEOTS	480 €		A l'unanimité
QWAN KI DO	5 000 €		A l'unanimité
RBCC FOOTBALL SALLE	375 €		A l'unanimité
SAINT-MEMMIE OLYMPIQUE	5 000 €		A l'unanimité
TENNIS CLUB SAINT-MEMMIE	6 000 €		A l'unanimité
VAL & DANSE	600 €		A l'unanimité
TOTAL SUBVENTIONS	147 508 €	1 500 €	

(1) La subvention exceptionnelle au Comité de jumelage Chiesina Uzzanese sera versée sous réserve de l'organisation du 15^{ème} anniversaire de la charte du jumelage.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour 29
Abstention 0
Contre 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le 25 Juin 2020.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN